




Projet de formation et de maintien en poste des professionnels de la santé

PROGRAMME DE FORMATION LINGUISTIQUE – PROFIL GLOBAL 2009-2013

<http://www.mcgill.ca/hssaccess/fr/trhpp/mesure-1-programme-de-formation-linguistique>

Guide d'animation de discussion

30 août 2013



L'objectif du présent document est de stimuler la réflexion et la discussion pour faire suite à la lecture du document *Programme de formation linguistique – Profil global 2009-2013*. Il traite des quatre premières sections du *Profil*.




TABLE DES MATIÈRES

SECTION 1 : PLANIFICATION RÉGIONALE DE LA FORMATION LINGUISTIQUE – ANALYSE ET ENJEUX.....	4
1.1 INSCRIPTIONS AUX COURS D'ANGLAIS, LANGUE PROFESSIONNELLE.....	4
1.2 INSCRIPTIONS AUX COURS DE FRANÇAIS, LANGUE PROFESSIONNELLE.....	5
SECTION 2 : PRODUCTION DE LA FORMATION LINGUISTIQUE – ANALYSE ET ENJEUX...	6
2.1 CLASSEMENT DE L'APPRENANT.....	6
2.2 GROUPES ET NOMBRE D'HEURES DE FORMATION.....	8
2.3 ÉVALUATION DE L'APPRENANT EN DÉBUT DE FORMATION.....	9
SECTION 3 : FRÉQUENTATION DES COURS – ANALYSE ET ENJEUX.....	11
3.1 TAUX DE PERSÉVÉRANCE DES APPRENANTS.....	11
3.2 TAUX DE RÉUSSITE.....	12
3.3 RÉPARTITION DES APPRENANTS SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ.....	12
3.4 ÉVALUATION DE L'APPRENANT À LA FIN DU COURS.....	13
3.5 MESURES INCITATIVES À L'INTENTION DES APPRENANTS.....	13
SECTION 4 : RÉSULTATS DES COURS – ANALYSE ET ENJEUX.....	15
4.1 TAUX DE PROMOTION.....	15

SECTION 1 : PLANIFICATION RÉGIONALE DE LA FORMATION LINGUISTIQUE – ANALYSE ET ENJEUX

Cette section s'appuie sur les informations présentées à la Section 1 du document *Programme de formation linguistique – Profil global 2009-2013*.

1.1 INSCRIPTIONS AUX COURS D'ANGLAIS, LANGUE PROFESSIONNELLE

CONSTAT

Les données démontrent que les agences ont prévu dans leur plan de travail annuel un total de 8 877 inscriptions pour la période allant de 2009 à 2013. Le nombre d'inscriptions réelles rapportées est de 6 224, ce qui représente un taux global de mise en œuvre de 70 %. Pour ce qui est des taux régionaux, on constate une variation importante, allant de 28 % à 114 %.

RÉFLEXION

Comment expliquer l'écart entre les régions quant à l'atteinte des objectifs en matière d'inscriptions prévues?

Les besoins :

- Les méthodes d'évaluation des besoins de formation sont-elles appropriées?
- Les besoins sont-ils en constante évolution?

Les cours de langue à des fins professionnelles :

- Les formules et les modalités retenues répondent-elles aux besoins d'apprenants adultes?
- La formation est-elle adaptée aux besoins professionnels des intervenants?
- La planification des horaires et des sessions correspond-elle aux conditions et aux contextes de travail propres au milieu de la santé et des services sociaux (quarts de travail, fins de semaine, etc.)?
- Est-ce que la disponibilité en ligne de cours d'anglais, langue professionnelle, en faciliterait l'accès au personnel de la santé et des services sociaux?

Les budgets :



- La planification régionale reflète-t-elle l'allocation régionale plutôt que les besoins régionaux en matière de formation linguistique?
- La méthodologie utilisée pour déterminer la répartition régionale de l'enveloppe budgétaire devrait-elle être revue?

1.2 INSCRIPTIONS AUX COURS DE FRANÇAIS, LANGUE PROFESSIONNELLE

CONSTAT

Les données démontrent que sept régions ont prévu offrir des cours de français langue professionnelle pour lesquels les inscriptions prévues totalisaient 146. Cinq de ces sept régions ont effectivement offert ces cours auxquels se sont inscrits un total de 91 participants (soit 62 % du nombre prévu). Une autre région, qui n'avait pas prévu offrir de cours de français, a enregistré 72 inscriptions.

RÉFLEXION

- Comment expliquer l'écart entre les inscriptions prévues et l'absence ou le nombre limité d'inscriptions?
- La réalisation partielle des prévisions en matière d'inscription reflète-t-elle les besoins réels en matière de cours de français?
- Quels sont les défis à surmonter pour offrir une formation en français, langue professionnelle, qui corresponde aux besoins linguistiques des intervenants, à leur nombre, à leur niveau de compétences et à leurs conditions d'accès aux cours?
- L'offre de formation(s) en ligne serait-elle plus appropriée pour répondre aux besoins de ces professionnels?

SECTION 2 : PRODUCTION DE LA FORMATION LINGUISTIQUE ANALYSE ET ENJEUX

Cette section s'appuie sur les informations présentées à la Section 2 du document *Programme de formation linguistique – Profil Global 2009-2013*.

2.1 CLASSEMENT DE L'APPRENANT

CONSTAT

L'information présentée au Tableau 2.2 relative aux modalités et à la méthodologie des tests de classement fait état de variations entre les régions. Le Projet McGill a obtenu des informations supplémentaires relatives au classement des apprenants, lors d'une démarche entreprise en 2010-2011 visant le développement de profils de compétences linguistiques en anglais, langue professionnelle, pour le personnel de soins infirmiers. Le Projet McGill a invité 28 organismes de formation partenaires du Projet à participer à une cueillette d'information sur les échelles de mesure des compétences linguistiques utilisées en vue de classer les candidats à la formation en groupes homogènes. Neuf organismes ont répondu au sondage et quatre ont fourni l'échelle de mesure qu'ils utilisent pour classer leurs candidats. Cette cueillette a confirmé l'absence de processus de classement standardisé entre les régions.

RÉFLEXION

Le développement de profils de compétences linguistiques est essentiel pour instaurer une approche standardisée et stratégique quant à l'évaluation des besoins et du développement des compétences. Pour actualiser cette approche ciblée, plusieurs étapes doivent être franchies, notamment :

Quant à l'évaluation des compétences linguistiques :

- établir une échelle de mesure appropriée pour évaluer de façon standardisée les compétences linguistiques en anglais, langue professionnelle, de chaque catégorie d'intervenants lorsque ces derniers ont à travailler directement avec des personnes d'expression anglaise,
 - une échelle de mesure pour les infirmières du réseau de la santé et des services sociaux est en phase de validation dans le cadre du projet de développement des profils de compétences linguistiques du Programme de formation linguistique;

- déterminer le niveau seuil¹ pour une communication réussie pour chaque catégorie d'intervenants lorsque ces derniers ont à travailler directement avec des personnes d'expression anglaise,
 - ce travail est en phase de validation pour les infirmières;
- identifier les caractéristiques propres aux différents niveaux de compétences linguistiques menant au niveau seuil pour chaque catégorie d'intervenants lorsque ces derniers ont à travailler directement avec des personnes d'expression anglaise,
 - ce travail est en voie de développement pour les infirmières;
- produire et offrir, dans toutes les régions, des tests de classement valides et fiables, propres à chaque catégorie d'intervenants, pour regrouper les apprenants de même niveau ou pour adapter la formation à des apprenants de niveaux hétérogènes,
 - ce travail est prévu pour les infirmières;
- prévoir la possibilité d'administrer les tests de classement en ligne.

Quant à la planification de la formation :

- cibler les éléments linguistiques à travailler à chaque niveau jusqu'au niveau seuil pour chaque catégorie d'intervenants,
 - ce travail est en voie de développement pour les infirmières;
- déterminer le nombre d'heures minimum requis pour chaque session de formation linguistique si on vise le passage au niveau suivant;
- estimer et prévoir la durée totale de la formation de chaque apprenant évalué pour atteindre ou dépasser le niveau seuil établi pour sa catégorie d'intervenants;
- prévoir, pour chaque catégorie d'apprenants, le matériel linguistique nécessaire au maintien des acquis une fois la formation terminée.

Quant au rendement des programmes régionaux de formation linguistique :

- établir des critères objectifs pour que les agences puissent évaluer l'efficacité des sessions de formation linguistique de leur programme selon les catégories d'intervenants et en général;
- apprécier de façon systématique l'incidence du *Programme de formation linguistique*.

¹ Le niveau seuil est celui où l'apprenant réunit les compétences linguistiques requises pour assurer une communication efficace et sécuritaire en anglais avec ses clients d'expression anglaise.

2.2 GROUPES ET NOMBRE D'HEURES DE FORMATION

CONSTAT

Sur un total de 897 groupes, 41 % sont de niveau débutant, 38 % de niveau intermédiaire, 16 % de niveau avancé et 4 % sont composés de groupes multi-niveaux.

En ce qui concerne les heures d'enseignement dispensé, on constate que le niveau débutant reçoit 31 heures en moyenne par groupe, les groupes de niveau intermédiaire reçoivent 39 heures en moyenne et les groupes de niveau avancé reçoivent 42 heures en moyenne.

Élaboré en collaboration avec le MSSS et avec des personnes-ressources des agences de la santé et des services sociaux et des organismes de formation, le *Cadre de référence pour le Programme de formation linguistique 2010-2013* établit des balises. Il précise que ce Programme s'adresse idéalement aux intervenants qui ont déjà atteint un niveau intermédiaire dans la langue cible, à cause du temps et des ressources requis. « Des chercheurs estiment à 2 300 heures l'investissement minimal requis pour passer d'un niveau débutant à un niveau avancé (...) Dans le cas de la langue professionnelle, on estime qu'il est possible de réduire l'investissement à un nombre d'heures variant entre 900 et 2 000. Cela signifie que l'apprentissage aura probablement été organisé autour des éléments pertinents, grâce à une rigoureuse étude des besoins et des compétences pour y répondre »².

Le Comité d'étude mis sur pied en janvier 2012 pour formuler les recommandations quant aux échelles de mesure de compétence linguistique a recommandé que les vrais débutants ne fassent pas partie des apprenants visés par le Programme de formation linguistique et que ce soit le niveau « élémentaire » qui soit retenu comme premier niveau de l'échelle.

RÉFLEXION

En ce qui concerne le fort pourcentage de participants de niveau débutant :

- Comment expliquer le nombre élevé de groupes de niveau débutant alors que le programme s'adresse idéalement aux intervenants qui ont déjà atteint le niveau intermédiaire?
- Est-ce qu'on dispose, par catégorie d'emploi, d'une définition précise des compétences correspondant au niveau débutant ou aux sous-niveaux (débutant I, débutant II, débutant III)?
- Dans la catégorie d'emploi des intervenants inscrits au niveau débutant, quel est le niveau seuil à atteindre pour assurer une communication efficace?

² *Cadre de référence pour le Programme de formation linguistique 2010-2013*, p.9



▪

En ce qui concerne le niveau débutant et le nombre d'heures de formation :

- Compte tenu de leur catégorie d'emploi, combien d'heures de formation sont requises pour amener les apprenants de niveau débutant au niveau seuil?
- Compte tenu du nombre d'heures requis pour ces apprenants, comment expliquer l'écart important entre le nombre moyen d'heures de formation offert aux groupes de niveau débutant par rapport au nombre d'heures offert aux groupes des niveaux intermédiaire et avancé?

En ce qui concerne l'efficience :

- Quel est le taux de promotion à un niveau supérieur dans le cas de ces intervenants? S'agit-il d'une promotion à un autre sous-niveau débutant ou d'une promotion permettant d'accéder directement à un niveau intermédiaire?
- Quelle proportion de ces intervenants réussissent à atteindre le niveau seuil fixé pour leur catégorie?

2.3 ÉVALUATION DE L'APPRENANT EN DÉBUT DE FORMATION

CONSTAT

On constate que douze régions ont prévu un test au début du cours dans le but de préciser les besoins spécifiques de l'apprenant. Seulement sept pouvaient décrire les modalités du test. Seize régions ont prévu un suivi tout au long de la session et douze d'entre elles pouvaient décrire comment le suivi serait effectué.

RÉFLEXION

Plusieurs questions se posent quant à l'évaluation de l'apprenant par le formateur, tant au début du cours que pendant celui-ci. Plus particulièrement :

- Quels sont les éléments mesurés par le formateur dans les tests administrés en début de session pour lui permettre de cerner les besoins précis de l'apprenant?
- Les tests administrés en début de formation permettent-ils de relier les objectifs de formation aux compétences requises pour atteindre le niveau seuil?
- À partir de quels critères le formateur fixe-t-il les objectifs de formation?
- Le suivi effectué tout au long de la session permet-il d'adapter le cours aux besoins de l'apprenant?

- Y a-t-il un lien entre le classement d'un apprenant en début de formation et sa persévérance jusqu'à la fin de la session?
- Un intervenant qui change d'établissement est-il assuré de pouvoir poursuivre une formation équivalente dans son nouveau milieu de travail, si le programme d'accès le rend toujours admissible?

SECTION 3 : FRÉQUENTATION DES COURS ANALYSE ET ENJEUX

Cette section s'appuie sur les informations présentées à la Section 3 du document *Programme de formation linguistique – Profil global 2009-2013*.

3.1 TAUX DE PERSÉVÉRANCE DES APPRENANTS

CONSTAT

Le taux de persévérance des apprenants, soit la proportion d'apprenants qui ont terminé le cours par rapport à ceux qui s'y sont inscrits, se situe à 79 %. Quant au taux de persévérance par niveau, il se répartit comme suit : débutant 82 %, intermédiaire 78 % et avancé 74 %.

On constate que le taux de persévérance est plus élevé chez les apprenants de niveau débutant.

RÉFLEXION

- Est-ce que les cours répondent mieux aux besoins des apprenants qui ont une faible connaissance de l'anglais qu'à ceux des apprenants qui ont une connaissance plus approfondie de la langue?
- Les cours pour débutants étant généralement de moins longue durée, est-ce que cela expliquerait le taux de persévérance plus élevé pour ce niveau?
- Lorsqu'il existe plusieurs sous-niveaux débutant, dans quelle mesure le taux de persévérance varie-t-il d'un sous-niveau à un autre? En d'autres termes, combien d'apprenants de niveau débutant terminent plus d'une session de formation? Plus de deux? Plus de trois?
- Avec le recul, peut-on établir un parcours type de formation linguistique pour les intervenants commençant la formation au niveau débutant? À combien de sessions s'inscrivent-ils en moyenne? Ces sessions sont-elles consécutives? Combien d'heures de formation reçoivent-ils en moyenne?

3.2 TAUX DE RÉUSSITE

CONSTAT

Le taux de réussite correspond au degré d'atteinte de l'objectif fixé par l'agence dans ses plans annuels de travail en ce qui a trait au nombre d'intervenants auxquels une formation linguistique est destinée. Concrètement, il s'agit du pourcentage des apprenants qui ont terminé le cours par rapport au nombre d'inscriptions prévu au plan de travail annuel.

On constate que, dans certaines régions, le taux de réussite annuel est inférieur à 60 %.

RÉFLEXION

- Est-ce que les taux de réussite de chaque région répondent aux attentes des organismes de formation, des agences et du MSSS?

3.3 RÉPARTITION DES APPRENANTS SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

CONSTAT

Quarante-six pourcent des apprenants du secteur de la santé et 21 % de ceux du secteur des services sociaux sont de niveau débutant.

RÉFLEXION

- Quel niveau seuil a été fixé pour ces apprenants?
- Combien d'heures de formation sont généralement requises pour passer d'un niveau à un autre?
- Qu'advient-il des apprenants qui n'atteignent pas le seuil de réussite pour passer au niveau suivant à la fin de leur session de formation?
- Dans quelle mesure le passage à une formation de niveau supérieur peut-il être déterminé par d'autres critères que l'atteinte du seuil de réussite (p. ex. un nombre trop restreint ou trop élevé d'apprenants pour intégrer une session de formation du niveau de compétences requis pour l'apprenant; des horaires ne correspondant pas aux disponibilités d'un apprenant; un cours offert à un endroit moins accessible)?

3.4 ÉVALUATION DE L'APPRENANT À LA FIN DU COURS

CONSTAT

On constate que l'ensemble des régions prévoient un test à la fin de la session. Treize régions prévoient un test oral et onze d'entre elles prévoient également un test écrit. Deux des régions ne prévoient que des tests oraux et cinq n'ont pas fourni d'information à ce sujet. Douze des régions ont indiqué que l'évaluation de fin de session permet de mesurer le cheminement de l'apprenant d'un niveau à l'autre.

RÉFLEXION

- Comment peut-on assurer :
 - la validité des tests offerts pour chaque niveau?
 - la fiabilité des tests d'une région à l'autre?
- Serait-il pertinent de rendre les tests d'évaluation de fin de session disponibles en ligne afin d'assurer la standardisation, la validité et la fiabilité des tests et ce pour chaque niveau?

3.5 MESURES INCITATIVES À L'INTENTION DES APPRENANTS

CONSTAT

Diverses mesures incitatives ont été associées aux propositions de projets régionaux de formation linguistique. Treize régions offrent les cours sur les heures de travail, dont dix paient des coûts de remplacement du personnel. Six régions offrent des cours en dehors des heures de travail, parmi lesquelles trois offrent d'autres mesures incitatives, tels une prime de présence ou une remise de temps et le paiement du stationnement. Cinq régions n'offrent aucune mesure incitative pour une partie ou la totalité des apprenants inscrits aux cours de langue.

RÉFLEXION

- Quel est l'impact des mesures incitatives sur la persévérance et la réussite?

- Y a-t-il lieu d'offrir des mesures incitatives plus substantielles, selon la longueur du parcours de l'intervenant, afin de le fidéliser et de l'encourager (p. ex. l'intervenant pour qui on prévoit trois sessions de formation pour arriver au niveau seuil)?
- Y a-t-il lieu de prévoir une collaboration spéciale avec les réseaux communautaires pour reconnaître publiquement les intervenants qui ont atteint le niveau seuil pour leur catégorie d'emploi?

SECTION 4 : RÉSULTATS DES COURS ANALYSE ET ENJEUX

Cette section s'appuie sur les informations présentées à la Section 4 du document *Programme de formation linguistique – Profil global 2009-2013*.

4.1 TAUX DE PROMOTION

CONSTAT

Étant donné que « des chercheurs estiment à 2 300 heures l'investissement minimal requis pour passer d'un niveau débutant à un niveau avancé (...) dans le cas de la langue professionnelle, on estime qu'il est possible de réduire l'investissement à un nombre d'heures variant entre 900 et 2 000 ».

RÉFLEXION

- Comment expliquer le passage d'un apprenant du niveau débutant à un niveau supérieur après 31 heures de formation (voir nombre d'heures moyen pour le niveau débutant au Tableau 2.3)?

